

XXXII

POURQUOI M. DE LAMARTINE EST SEUL¹

14 septembre 1845.

MESSIEURS,

Le Siècle reproduit, d'après *le Courrier*, un article qui n'est déjà lui-même que la reproduction d'une certaine rumeur malveillante. Cette rumeur sème que M. de Lamartine est peut-être digne d'une certaine attention dans son pays, mais qu'il est seul, systématiquement isolé, c'est-à-dire insignifiant dans les affaires, et que ses idées (s'il en a), son caractère trop entier, son imagination trop chimérique pour les réalités, son ambition trop haute pour les petites conquêtes, le condamnent à un éternel isolement. C'est dommage, ajoutent-ils avec indulgence. « Les principaux hommes parlementaires sont depuis longtemps en scène. Ils doivent être fatigués. Le public pourrait se fatiguer lui-même. M. de Lamartine, en prenant son rôle au pouvoir, renouvellerait un peu le drame. Il nous offrirait quelques variétés de politique dynastique ou populaire. Mais il est seul : n'y pensons plus. C'est bien assez, du reste, de trois ou quatre hommes pour remplir un siècle. » Tel est à peu près le sens de ces articles et de

1. Cet article extrait du *Bien public* était une réponse à un article du *Courrier* et du *Siècle*.

quelques mots du *Globe*, de *la Réforme* et d'autres journaux encore, sur le même sujet.

Essayons de répondre.

D'abord M. de Lamartine est-il bien *seul*? Il nous souvient qu'à l'époque de la coalition parlementaire de 1838, et pendant toute la durée du ministère du 1^{er} mars, M. de Lamartine, appelé aux réunions du parti conservateur, et partageant avec ce parti l'horreur de la guerre pour la guerre et le respect de la constitution, se rendit à visage découvert dans ces réunions, s'incorpora très-loyalement et très-solidement dans les rangs menacés, et ne combattit pas moins énergiquement qu'eux, au milieu d'eux, pendant cette crise qui dura deux ans, pour préserver la France d'une guerre de dupes, et le parlement de la domination d'une intrigue. Les conservateurs ne s'aperçurent ni de ces prétendues excentricités d'idées, ni de cet excès d'ambition, ni de cette versatilité de conduite, caractère convenu du député de Mâcon parmi ses ennemis. Il ne mena point à l'abîme le parti auquel il s'était momentanément rallié. Il le conduisit jusqu'au seuil du ministère du 29 octobre; là, il s'en sépara comme il avait été convenu : la coalition était licenciée, le ministère du 1^{er} mars était abattu. « Si nous avons le même patriotisme pour sauver » notre pays d'une crise, nous n'avons pas les mêmes idées » pour le gouverner en temps régulier (dit M. de Lamartine aux conservateurs). Nous avons combattu ensemble, » gouvernez seuls. Je reste dans ma liberté. » Cependant il ne quitta point pour cela, capricieusement et soudainement, les rangs encore ébranlés du centre, pendant les premières et mauvaises années du ministère du 29 octobre. Il les soutint encore contre la coalition renaissante. Il excusa même la loi des fortifications de Paris, contre laquelle tant d'indignation bouillonnait en lui. Il excusa la loi sur la régence, qu'il attribua à l'émotion d'une douleur bien naturelle. Il ne s'isola d'eux qu'après trois ans de bons procédés et d'avertissements respectueux, quand l'en-

semble et l'obstination de leur politique lui eut démontré que leurs erreurs étaient un système, que la révolution courait plus de dangers que le pouvoir, et qu'une dynastie enfermée dans une capitale devenue citadelle, appuyée sur cinq cent mille hommes, conseillée et servie par un ministère téméraire, perpétuellement tentée par la facilité des coups d'État préparés, bâtis, fondés, armés sous sa main, pouvait, à un jour donné, intimider la constitution après l'avoir corrompue, donner l'uniforme aux opinions, discipliner l'élection, subordonner le parlement, et convertir la royauté démocratique en royauté militaire. Et fut-il seul alors ? nous le demandons à l'accueil unanime qui lui fut fait dans l'opposition. En changeant non d'opinion, mais de terrain, il put croire qu'il n'avait fait que changer d'amis. Nous le demandons à ceux qui ont entendu son dernier discours à la Chambre sur les dangers de la constitution, il y a trois mois. Était-il seul en descendant de la tribune, dans les groupes amis de deux cents de ses collègues, qui retrouvaient leurs sentiments dans les siens ? Seul quand il monte à la tribune, s'il est multiple quand il en descend, que vous importe ?

Mais admettons qu'il soit seul, qu'en concluez-vous ? Que c'est sa faute sans doute, et qu'il stérilise ainsi par inintelligence ou par vanité les facultés que vous lui attribuez et les services qu'il pourrait, selon vous, rendre à son pays. Eh bien ! raisonnons. M. de Lamartine n'aurait qu'une manière de n'être pas seul : ce serait de s'allier et de se confondre avec un des partis actuellement existants dans la Chambre. Il y en a cinq : le parti légitimiste, le parti républicain, le parti de M. Guizot, le parti de M. Thiers, le parti de M. Barrot.

Le parti légitimiste et le parti républicain sont en dehors de la constitution. Nous ne pouvons en parler que pour mémoire. Quelles que soient les dispositions présumées d'un homme parlementaire envers l'un ou l'autre de ces partis, vous ne lui proposez pas, sans doute, de monter à

la tribune ou d'entrer au conseil pour y proclamer une restauration, ou pour y conspirer une révolution ! Restent donc les trois partis parlementaires représentés, pour le moment, par trois noms d'hommes éminents à différents titres, et auxquels M. de Lamartine aurait pu, selon vous, porter ou emprunter de la force en se ralliant à eux. Voyons si cela est vrai. Supposons, par exemple, que M. de Lamartine se fût rallié à ce qu'on appelle aujourd'hui le tiers-parti dans la Chambre, que serait-il arrivé ? Que M. de Lamartine aurait fait tout ce qu'a fait ce parti depuis quinze ans, c'est-à-dire tout ce que l'esprit de la révolution de Juillet accuse et condamne avec M. de Lamartine dans la conduite de ce parti. Il aurait demandé l'hérédité de la pairie, pour immobiliser sur quelques têtes l'égalité et le pouvoir démocratiques. Il aurait mutilé, en les réprimant trop, les libertés nationales, le lendemain du jour où la nation les avait conquises. Il aurait nié le droit d'association aux opinions. Il aurait contesté le droit de représentation plus large au pays. Il aurait institué un tribunal d'État dans la cour des pairs, et donné ainsi aux citoyens d'autres juges que les citoyens. Il aurait fait les lois de septembre. Il aurait noué la coalition parlementaire avec M. Guizot. Il aurait pris le pouvoir des mains de la coalition triomphante. Il se serait trompé sur l'affaire d'Orient, la question vitale, le pivot, le levier de toute politique étrangère pour la France. Il aurait rompu toutes nos alliances, agité la guerre sur l'Europe sans l'intimider. Après des mots en avant et des pas en arrière, il aurait reconnu la nécessité de sa chute et laissé la France dans a crise ! Le beau résultat. A ce prix, M. de Lamartine aurait été ministre, oui ; mais serait-il conforme à lui-même ?

Supposons maintenant que M. de Lamartine se fût rallié au parti de M. Guizot. Qu'aurait-il fait ? Il aurait professé l'omnipotence oligarchique de la classe moyenne, au lieu de l'omnipotence nationale de la démocratie tout en-

tière. Il aurait voté les lois murées qui, en refoulant le peuple hors de la constitution, ont forcé le parti de M. Guizot à inventer le nom de *pays légal*, et à déclarer ainsi une nouvelle espèce de féodalité, la féodalité de la loi ! Il aurait fait une coalition parlementaire avec les ennemis de sa politique pour surgir dans une confusion des partis. Il aurait représenté, comme ambassadeur en Angleterre, la politique erronée de 1840. Il aurait vu trop tard cette politique prête à éclater en guerre générale dans sa main. Il aurait assisté à Londres à la signature d'une nouvelle coalition des puissances contre la France. Il serait revenu à Paris reprendre le pouvoir des mains de ce parti conservateur qu'il avait décimé et humilié. Il aurait désavoué, comme ministre conservateur, la politique orientale qu'il avait professée comme ambassadeur du 1^{er} mars. Il aurait renoué, avec peu de dignité, les liens de l'alliance rompue par lui-même entre la France et l'Angleterre. Il aurait livré l'Orient aux Anglais et aux Russes. Il aurait désintéressé la France de la plus vaste succession que jamais la décomposition d'un empire ait ouverte au monde depuis le démembrement de l'empire de Constantin. Il aurait, lui homme libéral, accompli par nécessité de situation, l'œuvre la plus illibérale et la plus soldatesque des temps modernes : *les fortifications de Paris*. Il aurait, lui homme probe, semé la cupidité dans une démocratie naissante pour recueillir de serviles majorités au gouvernement. Il aurait fait de petites conquêtes microscopiques dans l'Océanie ou dans les mers de Chine pour amuser le pays avec des hochets dangereux, pendant qu'on lui dérobait sa liberté au dedans et sa part dans des empires au dehors ! Il aurait donné pour mot d'ordre à son parti cette maxime des gouvernements qui glissent sur leur pente vers la chute : « Rester au timon, enrayer le char, et gagner du temps ! » Est-ce là la gloire que vous reprochez à M. de Lamartine de n'avoir pas voulu partager ?

Reste le parti de M. Barrot, le chef nominal et respecté

de l'opposition constitutionnelle. Voyons encore si c'est par la faute de M. de Lamartine que l'alliance n'est pas complète et indissoluble entre M. de Lamartine et ce parti. Le parti de M. Barrot n'a pas compromis sa main dans les affaires. Il a la virginité des partis; il a l'irresponsabilité des théories; il a le désintéressement des abstractions. Au lieu de se faire action et volonté, il s'est fait équilibre et contre-poids. C'est une opposition de bascule. Que s'ensuit-il pour ce parti ? C'est que tout le monde s'en sert, et qu'il ne se sert de personne. Chaque fois qu'un homme tombé du pouvoir a besoin d'un appoint pour y remonter, il se tourne vers le parti de M. Barrot, il lui adresse un sourire, il lui tend une phrase amorcée d'un peu d'opposition; le parti de M. Barrot fait un signe d'assentiment, il applaudit, il vote, et l'opposition donne la majorité à un de ses ennemis. Cela s'est vu sous la coalition; cela s'est vu pour M. Guizot; cela se voit pour M. Thiers; cela se verra tant que le parti de M. Barrot aura plus de magnanimité que de mémoire. Cela fait le plus grand honneur à la générosité des hommes; cela fait le plus grand tort au parti. Le parti de M. Barrot met son cœur dans les affaires: il n'y faut mettre que sa raison. L'opposition constitutionnelle a ainsi de l'importance, mais point de volonté. Elle semble avoir fait vœu de laisser toujours gouverner son pays par un autre. Cela a pour elle un danger plus grave: c'est que son abnégation du pouvoir et sa complaisance pour ses alliés la décréditent dans l'opinion, et lui font accepter la responsabilité des actes les plus opposés à sa nature et à ses principes. C'est ainsi qu'elle a voté l'alliance avec M. Guizot pendant la coalition, les erreurs de la politique étrangère de M. Thiers pendant le ministère de 1840, les fonds secrets, la régence, et, enfin, les fortifications de Paris. C'est ainsi qu'elle a reculé, de position en position, jusque sur cette déplorable position des *faits accomplis*, ces fourches caudines de la révolution de Juillet ! Qui l'a menée là ? Est-ce

M. de Lamartine ? N'a-t-il pas toujours protesté, au contraire, contre les transactions ? L'accusez-vous d'être resté seul, d'avoir conservé son individualité politique, de s'être rangé de côté pendant que ces adultères de l'opposition et du système s'accomplissaient pour enfanter les illusions et les repentirs de la gauche ? Cependant, quoique M. de Lamartine ne se dissimule aucune des fautes, des faiblesses, des langueurs de l'opposition dynastique, il a tant d'analogie de principes, tant de parenté d'idées, tant de conformité de vues libérales avec ce parti ; il a, de plus, tant d'estime invétérée pour le caractère et le talent du chef de la gauche, qu'il a plusieurs fois proposé l'alliance à ce parti du haut de la tribune. Il lui a fait les avances comme il convient à l'homme nouveau en face d'hommes anciens. Cela ne lui a rien coûté. Les esprits de ces hommes s'entendent ; leurs cœurs se touchent ; leurs mains se serrent naturellement. Mais c'était l'alliance avec le parti de M. Barrot, et non avec la politique de M. Thiers sous le nom de M. Barrot. Il a dit à l'opposition : « Je serai avec » vous, mais à la condition que vous serez vous-même » avec vous-même. Si vous ne voulez avoir ni mémoire, » ni prudence, ni politique, ni hommes à vous, je me » retire. J'accepte vos idées, vos antécédents, vos vues, » votre chef légitime : je n'accepte rien des autres. » L'isolement est quelquefois une faiblesse, quelquefois » une force ; dans tous les cas l'isolement est triste, » mais j'aime mieux être isolé que confondu. » L'opposition n'a point écouté ces paroles, et M. de Lamartine est seul. Et s'il n'était pas seul, nous vous demandons ce qu'il serait.

Mais n'y a-t-il pas d'autres hommes aussi isolés que lui dans la Chambre ? Et puis, est-ce que la France n'est pas souvent comme eux ? Est-ce que la France est toujours nécessairement avec un de ces trois partis ou un de ces trois hommes ? Avec M. Guizot, par exemple, quand il arrête le mouvement d'une saccade si brusque, qu'il fait

reculer le gouvernement de Juillet jusque par delà la Restauration ? Avec M. Thiers, quand il agite l'Europe de souvenirs trop éloquents, et qu'il dessine les fortifications de Paris, comme une constitution du sabre, sur le sol qui a dévoré les bastilles ? Avec M. Barrot, quand, après de magnifiques discours, il accorde des capitulations trop généreuses, cède le champ de bataille après l'avoir conquis, et laisse confondre son drapeau avec celui de ses ennemis ?

Non, la France n'est ni avec celui-ci, ni avec celui-là, ni avec l'autre dans de pareils moments. Elle est seule apparemment, selon vous, puisqu'elle n'est avec aucun de ces partis exclusivement. Eh bien ! M. de Lamartine est seul comme la France, seul comme plusieurs de ses éminents collègues. On peut accepter la solitude ainsi et se consoler, à ce prix, de ne pas faire nombre dans un parti ou de ne pas faire groupe dans un cabinet.

Mais, d'ailleurs, pour être de quelque utilité à son temps et à son pays, est-il donc absolument indispensable de faire nombre dans un parti et groupe dans un ministère ? Les ministères de l'opinion ne valent-ils pas quelquefois les ministères de la couronne ? Les hommes politiques qui ont le plus remué les choses de leur temps ont-ils donc été tous des ministres ? Fénelon, Machiavel, Franklin, Burke, Fox, Shéridan, Mirabeau, Lafayette, Foy, Manuel, Royer-Collard, mort hier dans la retraite, ont-ils renfermé leur génie, leur influence, leurs actions dans des portefeuilles ? Ils ont été de grands ministres pourtant, mais des ministres sans portefeuille, des ministres de la pensée, de l'indépendance, de la raison, de leur époque et de leur pays. M. de Lamartine ne se plaindrait certes pas si nous comparions son nom au nom du dernier des hommes publics que nous venons de citer ; il se glorifierait, nous n'en doutons pas, de son isolement à ce prix. Il ne demande rien à personne. Nous croyons même qu'il ne désire rien. Sans doute, il n'est pas (quoiqu'on l'en accuse) du nombre de ces politiques contemplatifs, de ces platoniciens de la liberté qui font vœu de

ne jamais toucher aux affaires, de ne jamais se compromettre avec les difficultés du ministère, de peur d'y trahir une impuissance dont ils ont le secret ou d'y altérer une popularité qui a toujours besoin d'être rafraîchie par le vent de l'opposition. Non : son entrée dans la Chambre, ses études politiques, ses luttes, son sacrifice souvent répété de toute popularité, nous attestent qu'il ne craint pas l'action publique, et que, s'il avait le nombre, l'occasion, la crise, il se grouperait autour d'un pouvoir libéral avec autant de dévouement qu'autour d'un principe d'opposition. Le pouvoir, au bout du compte, est le but des idées. Gouverner, c'est réaliser. Mais il n'est donné à personne de presser le pas des événements ni de devancer la maturité des choses. La fortune, comme disent les anciens, s'est réservée une large part dans la destinée des hommes, indépendamment de leur valeur. Elle a quelquefois voulu que l'abbé Dubois fût à Versailles et que Fénelon fût à Cambrai. En politique, l'homme fait le rôle, sans doute, mais c'est la Providence qui fait la pièce. Quand la pièce n'appelle pas l'homme, il faut savoir rester hors de la scène et se contenter d'un rôle qui est peut-être le plus beau des rôles, dans un pays où la liberté se fonde et où il y a plus d'ambition que de vertu publique : — le rôle du citoyen!

XXXIII

UN PRINCIPE ET POINT DE PARTIS

10 novembre 1845.

Dieu a placé la tête plus haut que le cœur pour que la raison domine le sentiment. Voilà pourquoi nous osons dire : la révolution de Juillet fut un grand jour ! bien que la révolution de Juillet déchirât dans notre âme des habitudes et contristât ce qu'il y avait de sensitif en nous. Périssent nos sentiments plutôt qu'un principe ! Le mot de Barnave est le mot des grandes convictions. Ce fut le nôtre. La révolution de Juillet, bien prise et bien conduite, pouvait être le règne du principe libéral et populaire, la renaissance de la liberté, le second avènement du peuple, non plus du peuple, affranchi récent de l'aristocratie et du despotisme, faisant irruption, ses chaînes brisées à la main, à travers des flots de sang, dans le champ sans limites de sa souveraineté tumultueuse, prenant le désordre pour la liberté et le délire pour la force, mais du peuple libre, organisé, instruit par l'expérience, prudent contre lui-même, corrigé de ses engouements par ses favoris, guéri de la guerre et détrompé de la conquête par la dure gloire de l'empire, et se préparant à régner aux conditions de tout règne durable, une grande pensée, une grande volonté, une grande modération.

Qu'est devenu ce beau jour ? Qu'est devenu ce peuple ? Qu'est devenu ce règne en espérance ? La révolution de Juillet n'était pas encore refroidie, qu'elle ne savait plus